

Le vœu de Saint Roch à Ratayrens

Ratayrens, hameau aux maisons dispersées sur la rive gauche de l'Aveyron, à deux kilomètres de la gare de Lexos, fut jadis paroisse et même commune. C'est en 1928 que Ratayrens a été réuni à la commune du Riols, et son dépeuplement a continué, puisqu'il n'y a plus qu'une dizaine d'habitants contre 98 il y a un siècle.

Son église, dite de Larroque, ou de Saint Projet, déjà mentionnée au XII^{ème} siècle, était jusqu'à la révolution une dépendance du doyenné voisin de Varen et un curé y résidait. C'est dans cette humble église, qui ne s'ouvre plus qu'aux jours de deuil, que fut baptisé, en 1733, Jean Guillaume Molinier, que les événements révolutionnaires firent évêque constitutionnel des Hautes Pyrénées.

Ratayrens faisait partie de la jurade de Cordes et c'est dans les archives de cette ville, amoureusement classées par Charles Portal, que l'on trouve quelques échos de la vie d'autrefois à Ratayrens.

Au cours des ans, les habitants reçurent les indésirables visites des armées anglaises, des calvinistes ou des catholiques. La peste vint aussi à son tour, et c'était un fléau pire, sans doute, car la mortalité était effroyable... On se sentait bien impuissant devant le mal et, en plus de la demi douzaine d'antidotes employés pour l'éteindre, les habitants suppliaient le ciel de leur venir en aide et plaçaient tout leur espoir dans le secours providentiel... De nombreuses paroisses, vers la fin du XVII^{ème} siècle ou au début du suivant, époques ravagées d'épidémies, se vouèrent à l'envie à des personnages célestes : Cordes fait vœu, en 1585, aux Saints Fabien et Sébastien et le renouvelle solennellement le 31 octobre 1631. A Varen, on s'était voué à Saint Roch, avec grand-messe et procession et en 1628, comme la contagion reprenait de plus belle, on renouvela le vœu en votant la somme de trois livres à dépenser le jour de Saint Roch à perpétuité pour la mieux solenniser...

A Ratayrens, au début du XVII^{ème} siècle, les paroissiens survivants, conjointement avec leur curé: "auraient eu recours aux prières pour apaiser la colère de Dieu et implorer la protection du bienheureux Saint Roch, et auraient fait vœu de solenniser sa fête à perpétuité comme le saint jour du dimanche, auquel jour de Saint Roch il serait chanté une grande messe et vêpres, entretenu un grand cierge qui serait exploité en allant porter le Saint Sacrement aux malades et pour les sépultures." Le vœu fut inviolablement pratiqué jusqu'en 1723.

Cette année-là, le nouveau curé du lieu, Jacques Gasc qui desservira la paroisse jusqu'en 1767, rompant avec la tradition de ses prédécesseurs qui avaient toujours célébré ces offices sans rétribution spéciale, demanda 30 sols pour dire la messe et les vêpres, ce qui était assez bien payé, puisqu'à cette époque le prix des messes était de 5 à 6 sols en semaine et 10 ou 11 sols chantées; la grand-messe d'enterrement était payée à Varen un quinzaine de sols (17 sols en 1741). Il est vrai qu'alors la vie chère faisait déjà sentir ses pernicious effets, à tel point que, croyant enrayer le mal, le gouvernement royal, par l'office des intendants régionaux, fit en 1742, de nombreux règlements locaux de taxation de la main d'œuvre commune et artisanale. L'augmentation du coût de la vie avait dû avoir ses répercussions jusque dans l'humble presbytère de Ratayrens où, avec sa congrue et son casuel, l'abbé Gasc devait pouvoir vivre, sans trop de soucis financiers.

Il demanda donc 30 sols pour fêter la Saint Roch, ce qui choqua ses paroissiens dont le premier mouvement fut de refuser, parlant peut être de simonie par l'organe de leur procureur-syndic, un jeune bourgeois du cru qui avait fait ses études en droit. Mais comme le curé restait ferme en ses prétentions, on finit par transiger à 15 sols : le service solennel de Saint Roch put donc continuer (le service comportait la fourniture de luminaire, chanter la messe et les vêpres).

Mais vers le 10 août 1728, l'abbé Gasc prévint Jean MOLINIER le marguillier de la confrérie de Saint Roch qu'il ne serait pas là le 16 août, jour du vœu et de la fête de Saint Roch, parce qu'il allait passer la fête du 15 août chez ses parents et ne serait pas rentré le lendemain.

Ses ouailles, émues par cette nouvelle, allèrent en groupe supplier leur pasteur de rester pour la Saint Roch ou de leur procurer un prêtre. Chose étonnante, l'abbé Gasc refusa tout cela. Après s'être à nouveau concertés, les habitants appelèrent maître Gaugiran, notaire à Milhars. Tous en chœur se réunissent le 15 dans le presbytère de Ratayrens, exposant les faits au notaire qui les consigne. Gasc dit qu'il avait été d'accord avec le marguillier pour que ce dernier aille à Varen chercher un prêtre

remplaçant; mais des paroissiens avaient estimé que ce n'était pas à eux à le rechercher et l'on n'avait été ni à Varen ni plus loin. On parla même d'en référer à l'archevêque ! Mais l'abbé Gasc ne pouvait retarder son départ et l'on finit par s'entendre : il laissera les ornements et les vases et la clef de la sacristie pour que l'office soit célébré. Il n'est rien précisé sur la question épineuse du prêtre remplaçant, que très probablement le marguillier fut chargé de procurer. Après lecture de l'acte, le curé le signe " Gasc prieur curé ; Molinier témoin " et en demande copie " se réservant de faire une plus ample et précise réponse au dit acte lorsqu'il le trouvera à propos ".

Et le lendemain 16, jour du vœu, Jean Viste et ses amis: Cantagrel, Hébrard, Gourdou, Pégar, Doumayrou, Malié etc... purent, à la tribune, toujours existante, entonner le Kyrie des grandes fêtes, - heureux d'avoir maintenu la tradition et l'accomplissement du vœu.

Evènement recueilli par Raymond GRANIER

Raymond GRANIER (LAGUEPIE 1899 – ALBI 1985) fut chauffeur de taxi à PARIS et fréquentait les Archives Nationales pour l'abbé BOUYSSIER, curé de son village ; il signe avec lui : La baronnie de Laguépie des origines à nos jours. Rentré au pays en 1932, il ouvre une ligne d'autobus Laguépie-Montauban via Varen, Verfeil, Saint Antonin, Septfonds, Caussade, Réalville, Albias, Fonneuve, qu'il assure pendant 40 ans jusqu'en 1972. Il profite de ses temps de pause pour rechercher et accumuler les documents, les minutes notariales et rend ainsi vie au passé local. Il publie de nombreuses notes et une trentaine d'articles dans les publications départementales.